

COMPTE RENDU AUDIOCONFERENCE CORONAVIRUS ILE DE FRANCE DU 12 MAI 2020

Quelques données chiffrées au 11 mai 2020 :

- 415 agents présents physiquement dans les services (dont 24 au bureau de Rungis, 38 à la BSM, 44 pour les services de la DI, 15 à Marne La Vallée, 12 au BDP de Chilly Mazarin, 14 à la TGD, 14 au SFACT, 11 à la RI, 11 à la DRPE, 8 à la DRPO, 17 à la BSI Fer, 14 à la DR de Paris, 17 au bureau de Paris Principal.....)
 - 287 agents en télétravail (+ 12%).
 - 375 agents en ASA (- 32%), dont 180 SURV.
 - 5 agents en quatorzaine.
 - 14 agents malades COVID 19 (testés ou non).
 - 104 agents en situation particulière de fragilité.
- Le DI souhaite une diminution sensible des ASA SURV pour baisse d'activité d'ici 10 à 15 jours.
- Point sur le télétravail: Le DI souhaite son développement en Ile de France, le contexte de crise sanitaire étant aussi prégnant. Un stock de postes fixes existant sera déployé dans les différentes directions composant la DI Ile de France. Une commande a été effectuée via L'UGAP de 400 ordinateurs portables dont 70 ultra portables et 100 tours. Selon les premières estimations, le délai minimal de livraison serait de 6 à 8 semaines. L'objectif final est d'équiper à terme entre 800 et 850 agents en matériel.
- Nous indiquons cependant que les conditions actuelles de télétravail sont dégradées. Le DI est d'ailleurs informé que certains agents souffrent de troubles musculo squelettiques. Dans cette optique, il précise également qu'il donne autorisation dans un premier temps à des agents qui le souhaitent de récupérer leur siège ergonomique pour télétravailler à domicile.

- A terme, si le télétravail était amené à s'étendre et devenait pérenne pour certains agents, le DI estime qu'il serait utile d'équiper les télétravailleurs en siège de bureau, lampe de bureau...
- Les agents se rendant au travail par le biais des transports en commun, à pied ou en vélo peuvent bénéficier de 2 masques quotidiens, sur demande auprès de leur chef de service.
- Une instruction a été donnée aux différentes directions composant la DI IDF pour évaluer leurs besoins en EPI concernant les 4 semaines du mois de juin. L'expression des besoins en masques doit être en effet transmise à chaque préfet de département qui ensuite décide de l'allocation par administration.
- En outre, la DI IDF a effectué une commande complémentaire de distributeurs de gel hydroalcoolique à pied pour équiper les DR. Un protocole de sécurité site par site est en phase de validation (Vitalys, DI IDF, Boissy, CISD..). Le protocole comportera un pas à pas explicatif des mesures sanitaires.
- Concernant le Vitalys, le DI n'exclut pas de renouveler une opération de décontamination du site, déjà effectuée le 10 mai 2020.
- Comme notre organisation syndicale l'avait déjà fortement soulignée, le DI reconnaît une charge de travail accrue pour le service RH, en raison de la déclinaison et l'application de l'ordonnance Congés- ARTT.
- Afin d'assister les chefs de services dans la déclinaison de l'instruction de la DG relative à cette ordonnance, le DI indique que le service RH centralisera l'ensemble des données nominatives récapitulant les positions administratives, afin de précalculer agent par agent le nombre de jours D'ARTT et/ou de congés décomptés. Les éléments seront ensuite transmis au chef de service qui devra répercuter et donner à chaque agent les explications nécessaires à la compréhension de sa situation.
- Si la méthodologie peut s'expliquer, L'USD FO revendique toujours l'abrogation de cette funeste ordonnance.



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

- Il est évoqué la charge de travail très importante des TSI en cette période de crise sanitaire, notamment avec le déploiement du télétravail. Le DI regrette l'absence d'arrivées au tableau des mutations sur ces postes et envisage le recrutement d'informaticiens par voie contractuelle. Il va également recruter ponctuellement des vacataires.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté et surtout prenez soin de vous.

LES REPRESENTANTS USD FO